



# villeneuve.infos

Le journal de la commune de Villeneuve de Rivière

Suivez également l'actualité de la commune sur [www.villeneuve-deriviere.fr](http://www.villeneuve-deriviere.fr)  
et sur notre nouvelle page Facebook : Villeneuve de Rivière.

Avril 2014 n°51

## Le mot du Maire



*Dans la foulée des élections municipales, votre nouvelle équipe s'est mise au travail afin de poursuivre l'action engagée depuis 2001.*

*Comme les années précédentes, notre commune dégage d'excellents résultats qui nous permettent de stabiliser pour la quatorzième année consécutive nos taux d'impositions communaux.*

*Un des dossiers majeurs de ce mandat sera la rénovation de la Salle Polyvalente et nous allons procéder dès cette année aux études et aux demandes de subventions nécessaires à la réalisation de cette opération.*

*Je vous remercie une nouvelle fois pour votre confiance réaffirmée le 23 mars dernier et vous donne rendez-vous dès dimanche pour nos 20<sup>èmes</sup> Florales.*

*Cordialement.*

**Claude PLUMET**

## Dimanche 4 mai 2014

*à partir de 9h aux abords de la Salle Polyvalente*

# 20<sup>èmes</sup> florales

*Animations gratuites pour les enfants toute la journée :*

- *Atelier de maquillage animé par l'Association Enfant'fare.*
- *Jeux gonflables.*

*Possibilité de restauration sur place.*

## Comptes administratifs 2013

Il s'agit des dépenses et des recettes enregistrées en 2013 :

Compte administratif Principal	Excédent	6 116 €
Comptes administratifs annexes	Excédent	137 748 €
<b>Excédent global</b>		<b>143 864 €</b>

Tous les comptes de la commune pour 2013 sont excédentaires et validés par les services du Trésor Public.

## Indemnités du Maire et des Adjointes

Le Conseil Municipal du 18 avril a fixé les indemnités du Maire et des Adjointes.

	Indemnités brutes annuelles perçues	Indemnités brutes annuelles légales	Economie annuelle pour la commune
<b>Maire</b>	9 123,52 €	19 615,57 €	10 492,05 €
<b>5 Adjointes</b>	5*3 763,45 € = 18 817,25 €	5*7 526,90 € = 37 634,50 €	18 817,25 €
<b>Total</b>	<b>27 940,77 €</b>	<b>57 250,07 €</b>	<b>29 309,30 €</b>

Vos élus renoncent à plus de 50% des indemnités légales. Cela représente une économie de près de 30 000€ par an pour le budget communal, soit plus de 175 000 € sur tout le mandat, permettant ainsi de financer diverses actions municipales.

## Synthèse du budget 2014

Comme les années précédentes, le budget 2014 s'oriente autour de trois grands axes :

- 1- / Une maîtrise des frais de fonctionnement associée à une gestion financière optimisée.**
- 2- / Un effort important d'équipement, un programme d'entretien régulier du patrimoine communal et l'embellissement de notre cadre de vie :** ces actions ne sont possibles que grâce à une mobilisation importante des subventions auprès de nos partenaires (Etat, Conseil Régional, Conseil Général, etc.). Néanmoins, les critères d'obtention se durcissent et les montants alloués diminuent.
- 3- / La stabilité des taux communaux des impôts locaux :** la part communale moyenne de la taxe d'habitation à Villeneuve de Rivière est de 61 euros par habitant contre 116 euros par habitant en moyenne pour des communes de la même importance démographique (*source : site Internet du Ministère de l'Economie et des Finances*).

## Nos principaux projets pour 2014

### *Economie et services*

- Accompagnement de l'installation d'un Cabinet d'Expertise comptable à l'entrée Est de la commune et d'une salle de « foot indoor » à l'entrée Ouest.
- Poursuite des actions incitatives permettant de favoriser l'extension ou l'implantation d'activités.

### *Cadre de vie*

- Acquisition de matériel d'entretien.
- Poursuite des travaux d'amélioration de nos voies communales.
- Rénovation du Lavoir situé au croisement du Chemin de la Viellade et du Chemin de la Fontaine.

### *Bâtiments et cimetière*

- Lancement du projet de rénovation de la Salle Polyvalente.
- Poursuite de l'aménagement du cimetière avec reprise des concessions abandonnées.

### *Ecoles*

- Mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires.
- Acquisition de mobilier et de matériels dans le cadre de notre programme d'équipement régulier des Ecoles.
- Simplification des inscriptions à la cantine (informatisation du remplissage des tickets).

### *Communication*

- Ajout de nouvelles rubriques dans le villeneuve.infos et création d'un programme trimestriel regroupant toutes les animations de la commune.
- Développement de notre site internet et création d'une page Facebook.

### *Animations*

- Evolution du programme des festivités en collaboration avec le Comité des Fêtes.
- Création de la « Journée Sportive » pour les ados sur le site du plateau multisports en partenariat avec des associations.

## Taux d'imposition 2014

Le Conseil Municipal du 18 avril a voté la stabilité des taux d'imposition communaux pour la 14<sup>ème</sup> année consécutive.

TAXES	2000	2014
Taxe d'habitation	4,00 %	4,00 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	8,15 %	8,15 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	48,64 %	48,64 %

# Résultats des élections municipales

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	1 344		
Abstentions	251	18,68	
Votants	1 093	81,32	
Blancs ou nuls	28	2,08	2,56
Exprimés	1 065	79,24	97,44

Liste conduite par	Voix	% Exprimés	Sièges au Conseil Municipal	Sièges au Conseil Communautaire
Claude PLUMET	765	71,83	17	4
Gérard ALDAY	300	28,17	2	0

## Tableau du Conseil municipal

Maire : Claude PLUMET



**Adjoints** : l'ordre du tableau est déterminé par l'ordre de nomination et, entre Adjoints élus le même jour sur la même liste, par l'ordre de présentation sur cette liste.



Pierre SAFORCADA : Finances, Economie, Gestion Communale et Communication.

Marie-Thérèse HERIVEAU : Action sociale, Aînés, Cadre de vie et Patrimoine.

José SANCHEZ : Urbanisme, Travaux et Environnement.

Emilie SUBRA : Ecoles et Petite enfance.

Serge SENSAT : Associations, Animations, Jeunesse et Sports.

**Conseillers Municipaux** : l'ordre du tableau est déterminé par la date la plus ancienne de nomination depuis le renouvellement intégral du Conseil Municipal puis pour les Conseillers élus le même jour par le plus grand nombre de voix obtenues et en cas d'égalité par la priorité d'âge.



Louis-Jean SOUEIX, Nadine LALLOZ, Michel DELAI, Eliane CHAUVET, Patrick HERY, Claudine PINTON, Nathalie ARRIBAS, Sylviane GRAU, Xavier THEBE, Nadine VERDIER, Laurent CASTERAN, Gérard ALDAY et Christel BAGNERIS.